

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) Vivre Parmi Les Autres

Avenir Apei



Mis à jour le 13 décembre 2022

Présentation

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) Vivre Parmi Les Autres a pour objectif prioritaire de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes en situation de handicap, en proposant un accompagnement individualisé et adapté à chacune d'entre elles.

Quel que soient les objectifs de l'accompagnement (emploi, formation, habitat, santé, démarches administratives, gestion du budget, maintien des liens sociaux, etc.), l'équipe du SAVS est particulièrement attentive et attachée à :

- l'acquisition, au développement et au maintien de l'autonomie de la personne ;
- l'accompagnement de la personne dans son projet de vie sociale et citoyenne ;
- l'accompagnement de la personne dans l'accès à ses droits fondamentaux.

Afin de pouvoir bénéficier d'un accompagnement par le SAVS Vivre Parmi Les Autres, plusieurs critères d'admission doivent être respectés :

- être âgé de plus de 18 ans (sans limite d'âge) ;
- présenter une déficience intellectuelle et/ou un handicap psychique reconnu par la MDPH ;
- être domicilié dans les Yvelines.

L'accompagnement est assuré par une équipe de travailleurs sociaux diplômés (éducateurs spécialisés, conseillers en économie sociale et familiale, etc.). Une psychologue peut également recevoir toute personne accompagnée, ou en processus d'admission, en cas de besoin.

Le suivi de l'accompagnement SAVS est réalisé grâce à des temps de rencontres réguliers entre la personne accompagnée et ses référents. L'accompagnement au domicile de la personne doit être privilégié ainsi que dans tous les lieux où ses activités professionnelles, sociales ou encore de formation se déroulent. Le cas échéant, des entretiens peuvent également être proposés dans les locaux du service.

Des actions collectives, majoritairement en groupe restreint, sont également organisées (groupe de parole, de réflexion et d'entraide, loisirs, etc.). Les objectifs principaux de ses temps de rencontres ponctuels sont : le développement et le maintien des liens sociaux ; l'écoute mutuelle et la pair-aidance ; la sensibilisation à des techniques pour « prendre soin de soi » ; etc.



Thématique

- Accompagnements vie quotidienne
- Vie sociale, loisirs, activités culturelles et sportives



Type de structure

- SAVS – Service accompagnement vie sociale



Public concerné

- Adultes
- Grands adolescents et jeunes adultes (16-25 ans)



Zone d'intervention

- Yvelines

 31 avenue Lucien René Duchesne
78170 La Celle-Saint-Cloud

 [01 39 69 21 50](tel:0139692150)

 savs-vpla@avenirapei.org

 <https://www.avenirapei.org/project/s-a-v-s-vivre-parmi-les-autres/>